

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	09
Votants	10
absents	06
Procurations	01

L'an Deux Mil vingt cinq Le 17 février à 18h30
Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Date de Convocation du Conseil Municipal : 11 Février 2025
PRESENTS : Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. PERTUIS Martine. CONTAMINE David.
ABSENTS : DECLE Sébastien. DELACOTE Aurélie. EYSSARTIER Jennifer. FALLEAU Geneviève. MARY Sophie. REBEYROL Elodie
PROCURATIONS : FALLEAU Geneviève à FORT Sylvette
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme FORT Sylvette a été élue.

OBJET : Révision des charges locatives

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'état des charges locatives de janvier à décembre 2024 pour les logements communaux et précise qu'il convient de procéder à la régularisation de celles-ci et de prévoir le calcul des provisions sur charges pour l'année 2025.

Concernant les 2 logements sis 250 rue Nicolas Rambourg à Hautefort, la dépense représente, pour l'année 2024, un coût de 10 428,20 € de chauffage et 2 527,50 € d'eau soit un total de 12 955,70 € (16,45 €/m²). Les versements des deux locataires représentent 3 000 € pour une année.

ADRESSE	Superficie en m²	escaliers	Surface totale	16,45 €	déjà versé	Dû à la commune
250 RUE Nicolas Rambourg - Appt 05	90	15,18	105,18	1 730,26 €	1 500,00 €	230,26 €
250 RUE Nicolas Rambourg - Appt 06	90	15,18	105,18	1 730,26 €	1 500,00 €	230,26 €

Concernant les 4 logements sis 300 rue Nicolas Rambourg à Hautefort, la dépense représente, pour l'année 2024, un coût de 10 428,20 € de chauffage et 2 527,50 € d'eau soit un total de 12 955,70 € (16,45 €/m²). Les versements des quatre locataires représentent 6 000 € pour une année.

ADRESSE	Superficie en m²	escaliers	hall	Surface totale	16,45 €	déjà versé	Dû à la commune
300 RUE Nicolas Rambourg - Appt 03	65	16,8	35	116,8	1 921,41 €	1 500,00 €	421,41 €
300 RUE Nicolas Rambourg - Appt 04	75	16,8	35	126,8	2 085,91 €	1 500,00 €	585,91 €
300 RUE Nicolas Rambourg - Appt 02 -	75	16,8	35	126,8	2 085,91 €	1 500,00 €	585,91 €
300 rue Nicolas Rambourg - Appt 01	65	16,8	35	116,8	1 921,41 €	1 500,00 €	421,41 €

Concernant le logement de l'ancienne mairie, 3 place Eugène Leroy, la dépense représente 4 780,64 € de chauffage pour l'ensemble soit 13,66 €/m². Les versements du locataire représentent 720 € pour l'année.

ADRESSE	Superficie en m²	13,66 €	déjà versé	Dû à la commune
3 Place Eugène Leroy	84	1 147,44 €	720,00 €	427,44 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250217-2025-014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2025

Publication : 19/02/2025

Après avoir fait état des régularisations, il y a lieu de procéder aux provisions pour l'année 2025.

Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée les charges de provision comme suit :

- 150 € par mois et par locataire du 01/01/2025 au 31/12/2025 pour les six logements Rue Nicolas Rambourg
- 100 € par mois du 01/01/2025 au 31/12/2025 pour le logement sis au 3 rue Eugène Leroy.

Le montant des régularisations et des provisions seront revus tous les ans en fonction des consommations.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- **VALIDE** les régularisations annuelles des charges locatives 2024 pour chaque locataire et précise qu'un titre de régularisation sera émis pour chacun des locataires.
- **APPROUVE** les montants des provisions de charges 2025 pour chaque locataire.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs au dossier.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 17/02/2025
LE MAIRE,
Jean Louis PUJOLS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250217-2025-014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2025
Publication : 19/02/2025